



# FICHE D'ADHESION

## 2021 / 2022

Gymnase Roger Journet - EYBENS

Nom et Prénom de l'adhérent : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél. portable.....

### Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e) Monsieur, Madame.....

Représentant légal de .....

Tél. Portable .....

Autorise celui-ci /celle-ci à participer aux activités de l'association et aux manifestations pour la saison 2020/2021. En cas d'urgence, j'autorise, par ailleurs, pour mon enfant, toute intervention médicale qui pourrait s'avérer nécessaire.

Date :

Signature :

Cotisations Cocher la case correspondante (catégorie d'âge)

- |  |   |                                     |
|--|---|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Enfants (5 à 7 ans)   | <b>Samedi 10h à 11h</b>                                 | <b>TARIF UNIQUE</b><br><b>100 €</b> |
| <input type="checkbox"/> Enfants (8 à 11 ans)  | <b>Samedi 11h à 12h15</b>                               |                                     |
| <input type="checkbox"/> Ados (12 à 15 ans)    | <b>Mercredi 14h à 15h15</b>                             |                                     |
| <input type="checkbox"/> Adultes (16 ans et +) | <b>Lundi 19h30 à 21h00 &amp; Mercredi 20h45 à 22h15</b> |                                     |

**140 €**

**Règlement adhésion par CB via la plateforme HELLOASSO (voir site internet : [www.spirit38fighting.fr](http://www.spirit38fighting.fr))**

### PRISE EN CHARGE DU CLUB ET ADHESION

Les mineurs sont sous la responsabilité de l'association exclusivement pendant la durée de la pratique. Un enfant ne peut être laissé seul sans que l'adulte qui l'accompagne ne se soit, auparavant, assuré de la présence effective sur place d'un responsable de l'association.

**Le club se réserve le droit de fermer pour des raisons sanitaires afin de préserver la santé de ses adhérents.**

**Le club S38F se réserve le droit de refuser tout retardataire.**

Le club S38F décline toutes responsabilités si un mineur rentre seul à son domicile, une demande écrite doit être faite par le tuteur légal et signée par les deux parties si un mineur doit rester à la fin de l'entraînement avec l'entraîneur si l'un des parents n'est pas venu le récupérer.

Le club S38F décline toutes responsabilités en cas de blessure ou litige, si un adhérent ou licencié participe à des entraînements ou des compétitions dont le club n'est pas concerné, une mesure disciplinaire pourra être envisagée selon le règlement intérieur.

- **J'accepte l'adhésion à l'association S38F.**
- **J'accepte la prise de vue, d'être filmé par l'équipe de l'association ceci sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée afin de promouvoir notre discipline.**
- **Je certifie avoir eu connaissance des statuts du club et du règlement intérieur. Je m'engage à respecter le règlement intérieur et le statut qui régissent l'association.**

Signature, précédé de la mention « Lu et approuvé »

**Demande de reçu pour organisme (CE...)** : par E-mail : ..... @ .....

Documents à joindre à cette fiche d'inscription (**aucun dossier incomplet ne sera accepté**) :

- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique du "sport de contact"

- Formulaire de reprise d'activité

- Le règlement en espèces ou par chèque (**2 max**) à l'ordre de "Spirit38Fighting" – Encaissement au  10 ou  25 du mois

**J'ai pris connaissance que l'association SPIRIT38FIGHTING appliquera les mesures sanitaires en vigueur et à venir, et pourra procéder à des modifications et annulation de séance d'entraînement et mise à jour de documents**

**LA TENUE ET LES EQUIPEMENTS SONT OBLIGATOIRES**

**LA PRESENCE DES PARENTS ET DES PERSONNES NON ADHERENTES AU CLUB N'EST PAS TOLEREE DANS LA SALLE PENDANT LES SEANCES D'ENTRAINEMENTS**